



59^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la présentation orale du Haut-Commissaire sur l'Ukraine et rapport intérimaire du Secrétaire Général sur les droits de l'homme en Crimée

Genève, le 03 juillet 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour les informations actualisées sur la situation des droits de l'homme en Ukraine et dans ses territoires temporairement occupés.

Le rapport du Secrétaire Général fait état de violations graves et persistantes du droit international humanitaire et des droits de l'homme par les autorités d'occupation de la Russie, parmi lesquelles : détentions arbitraires, actes de torture, violences sexuelles, déplacements forcés de civils, y compris d'enfants, octroi forcé de la nationalité russe, restrictions discriminatoires à l'accès aux services essentiels pour les non-ressortissants russes, et atteintes aux libertés fondamentales.

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté ces violations par les autorités et les forces armées russes.

Le rapport périodique du Haut-Commissaire souligne pour sa part une augmentation inquiétante des attaques contre des civils et des biens civils, en particulier les infrastructures essentielles et les habitations, qui se poursuivent avec une intensité alarmante dans l'ensemble de l'Ukraine. La Suisse les condamne, car elles constituent une violation manifeste du droit international humanitaire, en particulier du principe de distinction. Ces attaques doivent cesser immédiatement, et les responsables traduits en justice.

Nous appelons toutes les parties à respecter pleinement leurs obligations internationales.

Monsieur le Haut-Commissaire, comment votre Office peut-il contribuer à renforcer le dialogue avec les autorités russes en matière de respect du droit international ?

Je vous remercie.